

Les courtiers en ligne au banc d'essai

Contrat d'assurance vie, livret d'épargne, voire compte courant..., les courtiers sur Internet attirent chaque jour davantage de clients grâce à des offres diversifiées et des frais toujours plus réduits. Comment faire son choix.

Ce que vous coûtent vos opérations							
Pour un portefeuille de 10 000 € avec une transaction de 1 000 € par mois				Pour un portefeuille de 30 000 € avec une transaction de 3 000 € par mois			
Banques	Frais de courtage	Droit de garde et/ou abonnement	Total	Banques	Frais de courtage	Droit de garde et/ou abonnement	Total
BINCKBANK	2,50 €	0 €	30 €	BINCKBANK	5 €	0 €	60 €
BOURSORAMA	5,50 €	1 transaction minimum /mois, sinon 5,95 €/mois	66 €	ING DIRECT	9,51 €	2,99 € / mois	150 €
LA POSTE	8 €	23 € minimum par an	119 €	FORTUNEO	15,50 €	35,88 € par trimestre si solde du compte + espèces inférieur à 5 000 €	186 €
AXA Banque	9 €	minimum de 18 € par semestre	134 €	Cortal Consors	16,65 €	1 transaction minimum par mois sinon cotisation de 12 €	199,80 €
ING DIRECT	9,51 €	2,99 € par mois	150 €	BOURSE DIRECT	25,50 €	5,95 € par mois	306 €
BOURSE DIRECT	8,50 €	5,95 € par mois	173,40 €	BOURSORAMA	43,20 €	1 transaction minimum par mois sinon cotisation de 5,95 €	518,40 €
FORTUNEO	15,50 €	35,88 € par trimestre si solde du compte + espèces inférieur à 5 000 €	195,60 €	CPR ONLINE	36 €	Minimum de 30 transactions /mois sinon minimum de 10 €	552 €
Cortal Consors	16,30 €	1 transaction minimum /mois, sinon cotisation de 12 €	186 €	sicbourse	43,20 €	5,98 € par mois	590,16 €
sicbourse	10,64 €	5,98 € par mois	199,44 €	LA POSTE	49,50 €	23 € mini par an	617 €
CPR ONLINE	8 €	Minimum de 30 transactions par mois sinon 10 € par tranche de 5 transactions non exécutées.	216 €	AXA Banque	54 €	18 € minimum par semestre	684 €

Attention, ces tarifs peuvent être modulés en fonction du profil de l'investisseur. Ainsi, les courtiers proposent des forfaits suivant le nombre d'opérations réalisées dans l'année et leur montant. Certains exigent aussi un dépôt minimum pour ouvrir un compte (1 000 euros chez Bourse Direct ou Boursorama, 5 000 euros chez Fortunéo). Les courtiers appliquent aussi des commissions fixes par ligne de valeurs, comme 1,75 euro chez Axa ou 3,54 euros à la Banque postale. De même, bénéficier des cours en temps réel peut être payant ou gratuit à condition de réaliser un minimum de transactions dans un temps donné (exemple : trois opérations par trimestre chez Boursorama). Même chose pour les droits de garde : par exemple, ils sont offerts chez ABC Bourse à partir de quatre ordres par mois.

DOSSIER RÉALISÉ PAR BRUNO MAZURIER

« **L** E COURTIER en ligne le moins cher de France ! », c'est ainsi que se présente Binckbank qui, comparateur de prix à l'appui, fait la démonstration de sa compétitivité, avec – comme le souligne son directeur général adjoint, Manuel Virzi – « des frais de transaction les plus bas du marché, jusqu'à 82 % moins élevés que ceux de toutes les banques et de tous les courtiers en

ligne. ». Mais attention, Binck n'est qu'une plate-forme pour l'exécution simple des ordres d'achat ou de vente d'actions, de fonds communs de placement, de Sicav ou bien de produits dérivés. Vous n'y trouverez ni informations économiques ou financières ni conseils. Et c'est bien le point sur lequel insistent ses concurrents déjà bien installés. Tout en accueillant avec bienveillance ce petit nouveau « toujours bon et stimulant pour le marché », tous font remarquer que leurs clients attendent

davantage d'un courtier que la simple possibilité de passer des ordres de Bourse : « Les prix compétitifs ne sont qu'une composante, explique Benoist Gommard, directeur général de Cortal Consors (groupe BNP Paribas). Nos clients ont besoin de conseils. C'est ce que nous pouvons leur offrir avec nos équipes très bien formées. »

Le président de Boursorama _ le leader du secteur _ Vincent Taupin, ne dit pas autre chose. « Nos clients ont besoin d'être rassurés, surtout en période de crise. » Alors à vous de comparer suivant vos besoins ! ■

QUESTIONS A...

Rodolphe VIALLES, auteur de « Savoir investir en Bourse avec Internet »* et cofondateur d'ABC Bourse

« Les tarifs compétitifs ne font pas tout »

Un petit nouveau arrive dans le monde du courtage en ligne en proposant des tarifs ultra-compétitifs. Ça va faire bouger ce marché ?

Effectivement, Binckbank annonce des tarifs très attractifs. Son arrivée en France va donner un bon coup de pied dans la fourmilière. Depuis les années de consolidation et de regroupements, il ne se passait plus vraiment grand-chose dans le monde du courtage en ligne. Le marché n'avait pas beaucoup évolué, il était assez immobile avec des acteurs bien posés. Binck peut alors séduire par son site simple, épuré, lisible. Le client ne sera pas noyé par une multitude d'informations économiques et financières qu'il peut trouver gratuitement sur d'autres sites. D'une certaine façon, ce nouveau courtier simplifie la pratique de la Bourse. Il peut plaire à beaucoup de jeunes qui veulent y investir de petites sommes.

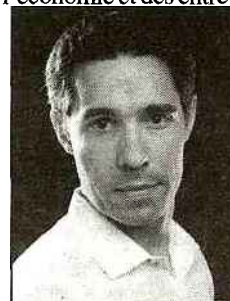
Mais justement, la simplicité du site ne constituent-elles pas un handicap ?

Bien entendu, les tarifs compétitifs ne font pas tout. En fait, tout dépend du profil de l'investisseur et de ce qu'il recherche. Il y a en général deux types de clientèles dont la plus grande partie est d'ailleurs constituée d'investisseurs classiques qui passent assez peu d'ordres, que ce soit mensuellement ou annuellement. Cette catégorie d'investisseurs aime avoir des services en plus, des conseils boursiers, des informations supplémentaires. Dans ce cas, une différence occasionnelle de 10 ou 15 euros ne

changera pas grand-chose. A l'inverse, les personnes beaucoup plus actives, qui vont réaliser de nombreuses transactions par mois, par semaine, voire par jour, seront très sensibles aux tarifs. Les frais de courtage, au bout du compte, peuvent en effet être très lourds.

Quels conseils donneriez-vous alors à ceux qui veulent se lancer et choisir un intermédiaire ?

Tout d'abord, se familiariser avec la pratique boursière, le monde de l'économie et des entre-



DR.

prises. C'est d'ailleurs le fonds de commerce d'ABC Bourse avec ses quelque 300 pages d'informations. Mais d'autres le font aussi

comme par exemple Boursorama. Ensuite, c'est à chacun, en fonction de son profil d'investisseur, de faire son choix en comparant les services proposés des différents courtiers. Les clients particulièrement actifs seront très attentifs à la réactivité du courtier et à la fiabilité du site.

* Editions Vuibert, collection Guid'Utile, 218 pages, 14 euros.

TABLEAU DE BORD

Zoom 6%

C'est le nombre de Français qui envisagent d'investir sur les marchés boursiers, contre 13 % en décembre 2006. Pour 68 % d'entre eux, la période est également mal choisie pour acquérir sa résidence principale, et 64 % considèrent que c'est un mauvais moment pour acheter une voiture.

Source : 9^e vague du baromètre épargne réalisée par TNS-Sofres, du 20 au 28 juin 2008, par téléphone, auprès de 1 008 personnes de 18 ans et plus pour la Banque Postale et Les Echos.

Consommer

Inflation dont...

0% Août 2008 par rapport au mois précédent

-3,2% Energie

+0,3% Services

-0,4% Juin 2008 par rapport au mois précédent

-1,2% Alimentation

+1,1% Produits manufacturés

Travailler

Salaires

Minimum horaire brut **8,71 €**

Minimum mensuel brut

35 h **1 321,02 €**

39 h **1 471,99 €**

Chômage

En % de la population active **7,2%**

Nombre de demandeurs d'emploi **1 908 300**

Juillet 2008

Emploi **+1,9%** créés dans le secteur privé en 2007

Sources : Insee, Dares

Consommation des ménages

Au mois de juin, les dépenses de consommation des ménages en produits manufacturés ont reculé de 0,4 %. Dans le champ « commerce », elles sont en légère hausse (+0,1 %) tandis que les achats en biens durables se sont repliés (-1,3 %) sous l'effet de la baisse du secteur automobile (-3,8 %). Les dépenses en biens d'équipement du logement augmentent un peu (+0,8 %) ainsi que celles en textile-cuir (+0,6 %).

Pouvoir d'achat

Prix du chariot test du « Parisien » et « Aujourd'hui en France »

80,20 € (+0,48 %)

72,77 € (-8,74 %)

Indice des loyers au 2^e trimestre 2008

+2,38% en variation annuelle

116,07

Epargner

CAC 40 **-0,18%**

4 332,66 (Vend. 12 sept.)

4 168,97 (Lun. 15)

4 087,40 (Mar. 16)

4 000,11 (Mer. 17)

3 957,86 (Jeu. 18)

4 324,87 (Vend. 19)

Emprunter

Taux moyen pour un emprunt immobilier

sur 7 ans **5,05%** Taux fixe

sur 20 ans **5,20%** Taux fixe

5,65% Taux variable

5,75% Taux variable

Crédits

Taux moyen des crédits à la consommation sur 1 an **4,90%**

Livrets A et Bleu **4%** Taux de rémunération

Super livret **4%** avant impôts

Euro/dollar **1,4425 \$** cours au 19 septembre

Source : Baromètre Empruntis.com, taux moyens hors assurance.

Des Sicav aux crédits immobiliers...

CANTONNÉS dans un premier temps aux simples transactions boursières, les courtiers en ligne ont progressivement élargi leur champ d'activités à d'autres produits de placements financiers tels que les fonds communs de placement (FCP), les Sicav, les contrats d'assurance vie, les livrets d'épargne, voire des comptes courants assortis de cartes bancaires. Avec, le plus souvent, des offres promotionnelles comme la gratuité des frais d'entrée et de gestion sur les produits de placements collectifs

(OPCVM) Certains, comme Boursorama, proposent même des crédits immobiliers. Et ouvrent des bureaux (Boursorama, ING Direct, Cortal Consors) où leurs clients peuvent effectuer des dépôts, des virements, des retraits, voire se faire conseiller en matière financière ou sur des questions d'ordre patrimonial... Ainsi donc, alors que les banques classiques offraient à leurs clients la possibilité de réaliser des transactions boursières sur la Toile, les courtiers – le plus souvent adossés à de grands

réseaux bancaires – diversifiaient leurs offres de produits financiers afin de s'assurer des revenus supplémentaires. Avec un petit côté sécurisant. « En période de baisse des marchés, notre clientèle a besoin de services et de conseils. Dans ce type de situation, elle a aussi une forte appétence pour les placements classiques ou garantis, tels que les livrets d'épargne », explique Fabien Vrignon, directeur du marketing adjoint chez Cortal Consors France.

Quatre conseils avant d'investir

1 **Assimilez quelques notions d'économie en général et du monde de l'entreprise en particulier.**

En achetant une action, vous détenez une infime part de propriété d'une société. Mieux vaut donc savoir où vous mettez les pieds. L'un des hommes les plus riches au monde grâce à ses investissements boursiers, le célèbre milliardaire américain Warren Buffet, a pour coutume de dire qu'il ne « faut acheter que des titres de compagnies dont on comprend l'activité ». Ceux qui n'ont pas suivi ce conseil en misant tout sur les start-up à la fin des années 1990 ont essuyé de cuisantes déconvenues – et enregistré de sévères pertes – lorsque la bulle Internet a éclaté !

2 **Familiarisez-vous à la pratique boursière.**

L'une des clés consiste à savoir passer un ordre. Il en existe plusieurs types qui permettent d'acheter – ou de vendre – à un prix fixe, ou bien dans une plus ou moins large fourchette de cours. Les courtiers organisent régulièrement des sessions de formation. Comme par exemple, ABC Bourse dont le site est par ailleurs assez axé sur la pédagogie boursière.

3 **Définissez votre profil d'investisseur.**

Allez-vous investir une petite ou une grosse somme, d'un seul coup ou progressivement. Sachez que pour l'ouverture d'un compte, certains courtiers imposent un dépôt minimum. Si (voir ci-contre) SN. De même, allez-vous être très actifs (plusieurs transactions par semaine ou par mois) ou au contraire, vous contenterez-vous d'une opération de temps en temps ? Hormis les frais de courtage qui peuvent varier en fonction des sommes, les courtiers proposent des forfaits « adaptés » à votre « type d'investisseur boursier ». Avec en général la possibilité de bénéficier gratuitement de services, comme les cours en temps réel. Allez-vous également acheter des titres uniquement cotés par Euronext ou bien sur d'autres marchés ? Les tarifs ne sont pas les mêmes en fonction des Bourses.

4 **Comparez bien les frais et choisissez votre intermédiaire en fonction de vos besoins.**

Cela découle du troisième conseil. Inutile bien entendu de payer un service dont vous n'aurez pas besoin. Voulez-vous un site riche en informations économiques et boursières (la référence en la matière restant Boursorama) ou n'avez-vous besoin que d'un intermédiaire plus simple (comme Binck) ? A vous de choisir.